

## PV - Réunion de quartier 24 septembre 2015

### Quartier Boitsfort - Centre

Introduction par le Collège :

1. Présentation des membres du Collège et du CCCA – Conseil consultatif communal des Aînés - présents
2. Survol aérien de la commune : depuis le 2 avril, la situation s'est nettement améliorée avec la fin du survol. La fin du plan Wathelet n'a toutefois pas tout résolu. Il reste des avions dans le ciel boitsfortois. Reste aussi un problème au Coin du Balai, lors de l'atterrissage quand le vent souffle de Nord à Est. Le Bourgmestre a demandé à la Région de placer un sonomètre sur le territoire communal. Restons cependant vigilants notamment sur la question des vols de nuit (14000/ an). Il est aussi nécessaire de prolonger la nuit de 23 à 6 heures plutôt que de 22 à 7h aujourd'hui.
3. Le 3 octobre aura lieu pour la deuxième année consécutive la journée du Balai d'Or. Il s'agit d'une action de sensibilisation des habitants à la propreté publique. Entre 9h30 et 11h30, les citoyens, aidés par les équipes communales, sillonneront les rues et espaces verts et ramasseront papiers, canettes et autres détritiques. La matinée se terminera à 12h par un apéritif à la Maison Haute.
4. Drève du Duc : des travaux d'égout sont prévus prochainement. Ce chantier consiste à poser une conduite mère d'eau potable. Cela va se faire en huit phases (170 jours ouvrables). On en profitera pour refaire les raccordements dans les rues suivantes : Marcassins, Hermine, Sangliers, Abreuvoir et Jagersveld.
5. Avenue George Benoidt : on va refaire les trottoirs et replanter les arbres d'alignement. On a souhaité remplacer les arbres d'un bloc pour garder le « look » de la rue. C'est un projet qui prend beaucoup de temps pour plusieurs raisons : une partie de l'avenue est classée (périmètre du Logis) et une espèce d'insecte protégée, les lucanes cerf-volant, y est présente. La Commune attend les dernières autorisations. Les parties de trottoirs qui le nécessitent seront refaites par la même occasion.
6. Projet de construction « Souverain 2 » (au croisement avec av. de la Fauconnerie). C'est un chantier privé : on remplace un bâtiment de bureaux par du logement. Le chantier est suivi de près par la Commune, car la phase de démolition (surtout celle du sous-sol) a généré d'importantes nuisances en raison du bruit et des vibrations. Les travaux réalisés sont toutefois conformes au permis. La Commune a servi d'intermédiaire entre les propriétaires et l'entrepreneur. Il n'y a pas de travaux de nuit, à l'exception de l'arrivée d'un convoi exceptionnel. Le chantier est clôturé, les arbres ont été protégés, les camions ne peuvent pas circuler dans les quartiers résidentiels... La Commune a demandé un état des lieux des voiries.  
A l'avenir, différentes phases sont prévues : dalle de sol terminée mi-octobre, sous-sol mi-janvier, gros œuvre ouvert en avril 2016 et gros œuvre fermé en juin 2016. L'entrepreneur s'est engagé à communiquer avec les riverains.
7. L'eau de l'étang du Leybeek est de mauvaise qualité et des cyanobactéries s'y développent régulièrement. Pour y remédier, la Région va connecter l'étang à la Woluwe au moyen d'une connection qui passera sous le boulevard, en amont et en aval de l'étang. Il est prévu aussi

d'améliorer les berges et de remplacer le gué existant par une passerelle. Une enquête publique est en cours jusqu'au 12 octobre.

8. Réaménagement de l'avenue Van Becelaere (dernière phase) : l'enquête publique s'est déroulée en septembre. On attend le permis, ensuite on désignera un entrepreneur pour un aménagement total : trottoirs et assise de voirie plus larges. Si tout va bien, le chantier commencera en 2016.
9. Eglise St-Hubert : elle ne peut être occupée depuis plusieurs années, suite à un arrêté de police. Son état est préoccupant et se dégrade. Sa rénovation est excessivement chère (5 millions d'euros)... Pourtant il s'agit d'un bâtiment omniprésent dans le paysage communal. Pour changer l'affectation du bâtiment, il faut le désacraliser. Nous sommes en discussion avec les autorités religieuses à ce sujet. La piste suivie est d'y réaliser du logement. On a rencontré différents acteurs : architectes, promoteurs, SDRB... et on a sélectionné la piste la plus compatible avec le quartier, privilégiant une affectation mixte : du logement avec des activités tertiaires tout en conservant un petit lieu de culte. Beaucoup de questions techniques et juridiques doivent encore être résolues. Quand on disposera d'un projet solide, on le présentera aux habitants.
10. Mention de la newsletter communale et possibilité de s'y inscrire (<http://watermael-boitsfort.be/fr/newsletter>) – Agenda des manifestations futures dans le quartier

Questions du public	Réponse du Collège	Suivi à donner
<p>Il faudrait prévenir les habitants plus longtemps à l'avance quand on nettoie les rues avec l'hydrocureuse. Si on est en vacances, on n'a pas le temps de déplacer le véhicule. Commencer à 7h c'est trop tôt. Ne pourrait-on pas décaler le nettoyage plus tard, quand on part au travail ?</p>	<p>L'Hydrocureuse accompagne normalement la balayeuse. Les interdictions de stationner doivent être très scrupuleusement respectées. Il n'y a toutefois pas d'amende s'il est prouvé (des photos sont faites pas le service) que le véhicule était déjà stationné avant la pose des statifs.</p> <p>Il n'est malheureusement pas possible de décaler le travail des ouvriers qui commencent leur journée de bonne heure. (8h du matin pendant l'année et 7h du matin en juillet et août)</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Il n'y a personne qui représente la police à la réunion. Or, nous avons des problèmes constants dans la rue Middelbourg : des vélos et des motos roulent sur le trottoir. De</p>	<p>Le collège n'a pas demandé à la police d'être présente. Nous relayerons l'information.</p> <p>Ce n'est pas un phénomène nouveau or il y a plusieurs panneaux d'interdiction. On a déjà mené des actions de sensibilisation,</p>	<p><b>Police</b></p>

<p>plus, les vélos ne respectent pas le sul. Il peut y avoir des accidents.</p>	<p>notamment avec le GRACQ (groupe de cyclistes au quotidien) et écrit des articles dans le journal communal. La police a également effectué des contrôles... on lui demandera de recommencer.</p>	
<p>Les animaux qui envahissent nos quartier et saccagent les poubelles sont un problème très sérieux. A Pâques, il y avait des détritrus sur toute la rue Middelbourg.</p> <p>La rue des Garennes est extrêmement sale également.</p>	<p>Pour ne pas attirer les renards et corneilles, il faut utiliser une poubelle en plastique dur ou verser quelques gouttes d'huile essentielle sur les sacs poubelles.</p> <p>Les restaurants de leur côté sont obligés de travailler avec des firmes privées pour l'enlèvement de leurs déchets.</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Dans la partie supérieure de la drève du Duc, les bordures de trottoirs sont quasi inexistantes : les voitures roulent donc dessus. C'est dangereux : pourquoi ne pas les surélever ?</p> <p>Idem rue Willy Coppens</p>	<p>Nous sommes bien conscients de ce souci. Souvent les bordures se sont enfoncées avec le temps (notamment sous le poids des véhicules) et la couche d'asphalte dépasse le niveau du trottoir. Il n'est toutefois pas possible de rehausser la bordure sans refaire aussi tout le trottoir. Les besoins sont pour cela très importants dans la Commune et de nombreux chantiers sont réalisés et d'autres prévus (Hulpe, Van Becelaere, ...). En attendant, la solution adoptée consiste à placer des potelets.</p>	<p><b>TP</b></p>
<p>Mon immeuble, situé au coin Duc/Pinson est inondé à chaque forte pluie à cause du plateau installé par la Région. Nous avons conclu un accord il y a trois mois avec la Commune et Bruxelles Mobilité mais ce dernier n'est pas respecté. Chaque fois qu'on arrive à un accord, la Commune bloque...</p> <p>Nous avons déjà estimé les dégâts à 7500 euros. Je demande que la Commune intervienne très rapidement.</p>	<p>Il s'agit d'un problème survenu suite à un chantier régional mené par Bruxelles Mobilité qui en est donc responsable et qui doit « réparer ». Nos intérêts sont communs. Nous avons demandé qu'un hydraulicien fasse une étude. Les contacts sont positifs entre la Commune et la Région. Nous espérons, comme vous, une issue certaine, durable dans le temps et très prochaine.</p>	<p><b>TP</b></p>

<p>L'invitation à cette réunion nous est parvenue trop tard, même pas une semaine avant.</p> <p>Il faudrait aussi nous envoyer ordre du jour pour qu'on puisse se préparer et qu'on puisse discuter. Cela améliorerait le fonctionnement.</p>	<p>Effectivement, les invitations sont arrivées un peu tard. Mais, les dates de nos réunions sont annoncées bien à l'avance dans le périodique communal et sur le site de la commune. Pensez à les noter dès leur annonce..</p> <p>Quant à l'ordre du jour, il est établi en fonction des questions qui nous parviennent par mail et donc difficile à communiquer longtemps à l'avance</p>	<p><b>Information</b></p>
<p>Concernant l'église St-Hubert, lors des réunions autour du plan logement, la plupart des habitants disaient qu'ils ne voulaient pas de logements....</p> <p>Quand vous aurez une solution solide, on ne pourra plus discuter. En cas de vente à un promoteur, quel pouvoir conservera la Commune ? Qu'est-il prévu pour les parkings et pour les espaces verts autour de l'église.</p>	<p>Lors des ateliers participatifs Plan Logement, les voisins ont fait part de leur préférence pour une activité d'intérêt collectif. Cependant, cette piste ne semble pas faisable. Plutôt que de laisser l'église en l'état, on a opté pour une solution réaliste, qui crée le moins de nuisances pour le quartier.</p> <p>Pour les parkings, il est envisagé de construire des emplacements en sous-sol à l'arrière ou à l'avant et donc de retrouver un espace public au-dessus.</p> <p>En termes urbanistiques, la meilleure solution serait de vendre le bâtiment, sous condition. Ce n'est pas un dossier simple, nous ne pouvons en dire plus à ce stade-ci.</p>	<p><b>Logement</b></p>
<p>Comité de quartier Fauconnerie et Cerisaie.</p> <p>Concernant le chantier Souverain II : l'entrepreneur a fait des repères dans les maisons les plus proches mais pas partout. On a des plaintes de vibration jusqu'au n° 60 de la rue de la Fauconnerie. S'il devait y avoir des dégâts dans les maisons que doivent faire les riverains ?</p>	<p>L'expertise effectuée chez les riverains relève du droit privé. La Commune a encouragé l'entrepreneur à faire un état des lieux mais cela n'a pas été réalisé dans toutes les maisons.</p> <p>S'il y a dommage, le riverain peut réclamer réparation soit via une solution à l'amiable, un médiateur ou encore la justice.</p>	<p><b>Urbanisme</b></p>
<p>Bd du Souverain : les tournants vers les artères perpendiculaires sont très mal éclairés et signalés.</p>	<p>Veillez nous préciser votre demande par écrit, pour que nous puissions relayer cette demande à la Région qui est gestionnaire de cette voirie.</p>	<p><b>Mobilité</b></p>
<p>Projet Droh!me, à l'hippodrome de Boitsfort : pouvez-vous nous en dire</p>	<p>Droh!me : projet qui vise à donner une affectation à l'hippodrome. La Région est</p>	<p><b>Environnement</b></p>

<p>plus côté manifestations prévues, bruits, mobilité...</p>	<p>propriétaire de site. Elle a lancé un appel à projet pour son exploitation, qui a été remporté par la société VO group. Ce projet prévoit des activités pour les familles, récréatives, événementielles, de découverte de l'agriculture, de la forêt...</p> <p>La Commune n'a pas été associée à la sélection du projet, mais nous serons particulièrement attentifs à la mobilité autour du site et aux nuisances sonores éventuelles.</p> <p>Un permis d'environnement va être bientôt déposé. Il y aura donc enquête publique. Les habitants pourront consulter le dossier et réagir dans le cadre de l'enquête.</p> <p>De son côté, Droh!me s'est engagée à organiser des séances d'information pendant la durée de l'enquête publique.</p>	
<p>La Commune a lancé un projet de mise en place de poulaillers collectifs : est-ce qu'il y a des candidats ?</p>	<p>L'idée est de se débarrasser de ses déchets organiques mais aussi de faire se rencontrer les voisins et de mettre en valeur une race de poule locale les barbus (de Watermael ou de Boitsfort)...</p> <p>Cinq dossiers sont rentrés à l'heure actuelle. La Commune inaugurera ces poulaillers au printemps prochain.</p>	<p><b>DD</b></p>
<p>Nous avons été verbalisés square de la Cerisaie car nous étions garés trop près du passage piéton. C'est un petit square, sans circulation où nous nous garons depuis des années, sans gêner la circulation. N'y a-t-il pas excès de zèle ?</p>	<p>C'est le rôle de la police. Le bourgmestre n'intervient en aucune manière.</p>	<p><b>Police</b></p>
<p>Je fais partie des personnes dites « électro sensibles ». Que fait-on pour aider ces personnes qui souffrent des ondes constamment à cause des téléphones portables, du wifi, de la 4 G puis 5G. Ne pourrait-on pas trouver des zones sans ondes dans la commune ? Réserver des espaces publics ? A-t-on encore le droit de vivre en société</p>	<p>La Commune a toujours mené une politique prudente en la matière. Nous avons diffusé des articles dans le journal communal, nous avons interdit le wifi dans les écoles communales, dans les crèches... Et les mesures que nous avons commandées démontrent que nous sommes bien en-dessous de la norme en vigueur à Bruxelles.</p> <p>C'est la Région qui délivre les permis pour l'installation d'antenne de GSM. Ainsi, la</p>	<p><b>Environnement</b></p>

	<p>Commune n'a pas de pouvoir pour créer une zone neutre. Mais, on continue à rester prudent et on va sans doute refaire des tests.</p> <p>L'électro-sensibilité n'est pas encore reconnue comme maladie, mais ceci est du ressort de l'Etat fédéral.</p>	
<p>Je ne me sens plus en sécurité à Watermael-Boitsfort. Je ne suis pas à l'aise la nuit pour rentrer chez moi.</p> <p>Au Trois Tilleuls, dans la rue des Garennes et la rue du Ministre, il y a constamment une bande de jeunes présente qui se livre à divers trafics. De plus, l'éclairage public est lamentable : au rond-point des Trois Tilleuls, il y avait au moins 4 ampoules sur 6 qui ne fonctionnaient pas. Je relaie ici le sentiment de tout un quartier même les jeunes ados ne sont pas à l'aise</p>	<p>En mai, le Bourgmestre a pris un arrêté d'interdiction de lieu d'un mois autour de la place Wiener à l'encontre de plusieurs personnes responsables d'actes de délinquance et d'agressions. Le nombre de délits a ainsi fortement diminué. Mais, ces personnes se sont déplacées, entre autres, au rond-point des Trois Tilleuls. La Police est vigilante, mais n'a pas constaté de faits de violence nécessitant une réaction similaire à celle prise place Wiener</p> <p>Mais il est vrai que cela crée un sentiment d'insécurité. Il faut faire attention. Quant aux problèmes d'éclairage, nous allons avertir Sibelga.</p>	<b>Police + TP</b>
<p>A la rue de la Herse, il y a un petit terrain communal dont les arbres sont très hauts: pourrait-on y contrôler s'il y a une menace qu'ils tombent en cas de tempête ?</p>	<p>Le service des Plantations inspectera l'état sanitaire des arbres.</p>	<b>TP</b>
<p>Drève de la Brise : les employés communaux ont élagué une partie de la drève mais pas la dernière partie. Or les arbres cachent l'éclairage. C'est très dangereux. Or c'est un raccourci bien pratique.</p> <p>De plus c'est sale et dès qu'il pleut, il y a des flaques d'eau qui se forment.</p>	<p>Les ouvriers communaux ont nettoyé la drève et élagué ce qui est communal. Il reste un élagage à faire à charge de l'athénée : ils nous l'ont promis. Du côté de l'avenue Georges Benoit un poteau d'éclairage est cassé et un autre plié... La Commune continue à suivre le dossier.</p> <p>Côté propreté, des poubelles sont présentes près de l'épicerie, rue du Pinson.</p> <p>Vous avez raison de dire que des actions de sensibilisations dans les écoles restent nécessaires.</p>	<b>TP</b>
<p>Le restaurant de la drève du Duc peut-il agrandir sa terrasse ou non</p>	<p>Non, il n'en a pas reçu non l'autorisation.</p>	/

(suite à une enquête publique)		
Watermael-Boitsfort va-t-elle se rallier à Bruxelles Propreté pour la collecte des déchets organiques ?	Des tests sont effectués par Bruxelles-Propreté dans certaines communes pilotes : on attend que l'expérience soit élargie. Mais n'ont n'avons pas reçu d'informations précises à ce sujet...	<b>TP</b>
La Commune va-t-elle s'engager dans l'aide aux réfugiés? Qu'est-il organisé pour un accueil éventuel dans nos écoles ?	<p>C'est un sujet qui nous interpelle tous. La Commune a organisé une collecte de vêtements et de matériel de première nécessité durant communal deux semaines en septembre. Ce fut un succès : plusieurs camions de dons ont été acheminés aux associations.</p> <p>La Commune et le CPAS sont en contact avec Fedasil et cherchent ensemble une solution pour accueillir des réfugiés. Nous avons aussi pris contact avec la paroisse. Watermael-Boitsfort accueille déjà de jeunes mineurs arrivés en Belgique, sans ressource, sans parents... La volonté serait d'élargir ce projet pour lequel nous avons acquis une certaine expérience et de mettre à disposition un ou deux logements communaux.</p>	<b>Logement</b>